

# **Assemblée générale « Montmin en fête »**

**Vendredi 8 mars 2019 à 20h**

**La présence de 23 personnes et de 13 pouvoirs afin de les représenter permet à l'assemblée générale 2019 de délibérer.**

Désignation du président de séance : Olivier MOUZIN

Désignation du secrétaire de séance : Claudine MOLLIN

Le président Olivier MOUZIN ouvre la séance en remerciant les membres pour leur présence.

## **1. Lecture du rapport moral du président (cf. pièce jointe).**

Adopté à l'unanimité.

## **2. Lecture du rapport financier de la trésorière Marie Thérèse Debeaupuis (cf. pièce jointe).**

Adopté à l'unanimité.

## **3. Point sur les cotisations et les nouvelles adhésions.**

Trois nouvelles personnes adhèrent à l'association.

## **4. Élection des membres du CA et du bureau.**

Alors que le point N° 4 de l'Assemblée Général débutait, une personne de l'assemblée a pris la parole et nous informer que la tenue de l'Assemblée Générale n'était pas conforme, car le Président lors de l'ouverture de l'AG, n'avait pas signalé que le Bureau était incomplet puisque la secrétaire de l'association Ariella Jantet était absente.

La secrétaire de séance a pris la parole pour présenter ses excuses et a demandé à l'assemblée présente, si elle considérait que l'Assemblée Générale devait être ajournée.

L'Assemblée a décidé que cette absence de précision de début de séance n'entachait en rien la tenue de l'Assemblée Générale, qu'il n'était pas nécessaire d'annuler la tenue de celle-ci.

Anne Bondon souhaite rejoindre l'équipe du CA, elle est élue à l'unanimité.

Jean Philippe Chiffre souhaite rejoindre l'équipe du CA, il est élu à l'unanimité.

- Président : Olivier Mouzin
- Trésorière : Marie Thérèse Debeaupuis
- Vice-présidente : Claudine Mollin
- Secrétaire : Ariella Jantet
- Secrétaire adjointe : Anne Bondon
- Coordinatrice cinéma : Catherine Lanier
- Coordinatrice concert de Noël : Evelein Rullmann
- Coordinatrice « les Aînés » : Judy Curt Cavens

Geneviève Ricard garde la responsabilité, la gestion des stocks et le prêt du matériel.

## **Questions diverses :**

- Les deux dernières ventes de pains, on fait apparaître une baisse de la qualité du pain vendu. (Fête de l'Automne et pain/ galette de janvier 2019).
- Sur la dernière vente, les pâtons ont été stockés dans une pièce bien chaude et malgré cela, la pâte n'a pas ou peu levé y compris pour les dernières fournées.
- Olivier Mouzin va prendre contact avec Romain pour analyser le problème.
- Les roulettes des caisses des chapiteaux sont à changer ou à remplacer.
- Les sacs des chapiteaux ne sont pas adaptés, prévoir de les remplacer par des bâches.
- Lors de la vérification des chapiteaux (à faire cette année) prévoir de vérifier et d'identifier le sens de montage des parois.
- Prévoir également soit de racheter des bâches pour les chapiteaux ou des « rustines » pour réparer les petites fuites.
- Acheter une lumière photovoltaïque pour le local de la fruitière.
- Un thermomètre pour les fours est à racheter.
- Tables et chaises : Il est également envisagé d'en acheter de nouvelles sous la réserve d'une place suffisante de stockage dans le local de la fruitière.
- Feux de la Saint Jean : la remarque pertinente de Wim quant à la pollution générée par cet événement a permis de décider de ne pas la réaliser.
- Modifier le stockage du matériel à la Fruitière, plus au centre du village (Mairie, Chalet d'activité, etc..)
- Pour la prochaine Fête de l'Automne, prévoir de fabriquer 1 Kit four supplémentaire (pelle, serpillière, etc..)
- Prévoir également de faire des fagots pour les prochains allumages des fours.

## **Futures manifestations :**

- Les séances de cinéma continuent une fois par mois. Olivier Mouzin et Anne Bondon intègrent l'équipe.
- 13 juillet : buvette / repas / concert - bal / feu d'artifice (sous réserve de la prise en charge financière du feu par la Mairie). Même organisation que les années précédentes (traiteur et DJ)
- Le 15 août : Repas champêtre aux 7 Fontaines.
- Fête de la pomme le 13 octobre, en association avec l'AMEP organisatrice de cette manifestation
  
- Ventes de pain
  - Le 4 mai (samedi) – Plan Haut
  - Le 13 octobre (dimanche) – Chef Lieu, en association avec l'AMEP pour la Fête de la pomme.
  - Le 11 janvier 2020 avec vente de galettes des rois (samedi) – Le Villard. Cette date a été retenue car la week-end précédent est trop proche de la nouvelle année.
  
- Concert de Noël le 7 ou 14 décembre. Evelein et Wim s'occupent de rechercher une chorale. Comme l'année dernière, la collation offerte sera réalisée sur les mêmes bases (achats

charcuterie, tarte, etc,). Seules Eveleine et Geneviève seront sollicitées pour réaliser la soupe et le vin chaud réalisés avec les ingrédients achetés par l'association.

Monsieur le président et les membres du CA précisent que l'organisation de ces différentes manifestations ne peut s'envisager que si tous les membres de « Montmin en fête » se mobilisent pour le succès de ces rendez-vous.

L'Assemblée Générale se termine à 21h45 autour du pot de l'amitié.

**ANNEXE 1:**  
**BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2018 DE « MONTMIN EN FÊTE »**  
**(du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2019)**

**AVOIRS 1<sup>er</sup> février :**

Livret A : 7105,39€, Compte bancaire : 5505,71€, Caisse : 132,08€, Caisse ciné : 100€

<b>AG 2017 :</b>	dépenses 54 €,	recettes 37€	<b>Déficit 17€</b>
<b>FRAIS BANCAIRES :</b>	envoi chéquier		<b>1,15€</b>
<b>MAIF 2019 :</b>			<b>214,32€</b>
<b>INVESTISSEMENTS :</b>			<b>39,85€</b>
<b>PAIN 21/4 :</b>	dépenses 236,34€,	recettes 392€	<b>Bénéfice 163,26€</b>
<b>FÊTE NATIONALE :</b>	dépenses 2596,99 €	recettes 2481€	<b>Déficit -115,99€</b>
<b>FÊTE 7 FONTAINES :</b>	dépenses 1042€,	recettes 2251,35€	<b>Bénéfice 1209,35€</b>
<b>CONCERT 18/8 :</b>	dépenses 135,43€,	recettes : 76,90€	<b>Déficit -58,53€</b>
<b>FÊTE D'AUTOMNE :</b>	dépenses 219,68€,	recettes 724,57€	<b>Bénéfice 504,89€</b>
<b>CINEMA :</b>			<b>dépenses 11,98€</b>
<b>CONCERT DE NOËL :</b>			<b>dépenses 1292,11€</b>
<b>PAIN ET GALETTES :</b>	dépenses 428,76€,	recettes 1151,50€	<b>Bénéfice 722,74€</b>
<b>FLEURS :</b>			<b>dépenses 85,50€</b>

**AVOIRS au 31/01/2019 :**

Livret A 7158,68€, Cpte bancaire 6160,83€, Caisse 257,06€, Caisse ciné 100€

**BENEFICE DE L'ANNEE : 806,21€**

**ANNEXE 2:**  
**COMPTE DU CLUB DES AINES**  
**(du 1<sup>er</sup> Novembre 2017 au 31 janvier 2019)**

Le club des aînés est rattaché à Montmin en Fête de manière à faciliter les échanges avec la Mairie et que tous ses membres soient couverts par l'assurance MAIF de l'association. Le club des aînés fonctionne avec ses fonds propres qui ne viennent pas impacter les comptes de Montmin en Fête, sauf en cas de déficit ou l'association veillerait à combler ce dernier.

<b>Les Aînés de Montmin 2017 / 2018 (1/11/2017 - 31/1/2019)</b>			
			<b>Balance</b>
Balance 1/11/2017			112,00 €
	<b>Recette</b>	<b>Depense</b>	
<b>Belote 2017/2018</b>			
14 Semaines	485,00 €		
Tartes etc		396,45 €	88,55 €
<b>Repas 23/5/2018</b>			
25 x 25 €	625,00 €		
La Pricaz		675,00 €	-50,00 €
<b>Sortir 7/11/2018</b>			
15 x 30€	450,00 €		
Visit		50,00 €	
Repas		394,00 €	
Video		35,00 €	
Croissants		21,00 €	-50,00 €
<b>Belote 21/11/2018 - 31/1/2019</b>			
6 semaines	160,00 €		
Tartes etc		139,20 €	20,80 €
<b>Balance 31/1/2019</b>			<b>121,35 €</b>